



# Municipalité de Montilliez

Poliez-le-Grand, le 4 novembre 2024

## Au Conseil communal de la commune de Montilliez

### Préavis relatif à une demande de crédit afin de sélectionner l'architecte pour la rénovation de l'auberge communale de Poliez-le-Grand

N° 39/2024 – séance du 9 décembre 2024

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

## 1. Préambule

Le bâtiment actuel abritant l'auberge communale de Poliez-le-Grand, situé au centre du village, nécessite résolument une rénovation relativement approfondie. Il commence à sentir le poids des années peser sur sa charpente et il est temps de lui accorder de l'attention pour mieux le valoriser.

Les problèmes techniques de l'auberge sont identiques à ceux mentionnés dans le préavis 11/2022. Des améliorations ont toutefois été apportées pour le nettoyage des légumes - une laverie a été installée - et les capacités des congélateurs ont été renforcées, pour un coût total de CHF 36'700.-. Ces travaux ont permis d'empêcher la fermeture de l'auberge par le service d'hygiène.

## 2. Justification

La Municipalité a entamé la démarche de rénovation durant l'automne 2021 en prenant contact avec le bureau F-Partenaires de M. Pierre Fragnière. Il en avait découlé la présentation du préavis 11/2022 au Conseil communal du 20 juin 2022. Ce préavis portait sur le choix de ce bureau comme BAMO afin d'organiser une sélection d'architectes, pour un coût de CHF 43'450.-.

La Commission d'urbanisme chargée d'étudier ce préavis a délivré un rapport négatif. Elle demandait que la rénovation se fasse via un concours d'architecture et que le BAMO soit mis au concours. L'avis de cette commission a été suivi par le Conseil communal qui a refusé le préavis.

La Municipalité a démarré les démarches pour la préparation d'un concours d'architecture. Le mandat de BAMO a été mis au concours et remporté par le bureau Decroux + Piccolo, pour un montant de CHF 97'000.-. La suite du projet a été bloquée durant six mois par un recours à la CDAP déposé par le bureau éliminé.

Une fois la procédure à la CDAP terminée, le recours ayant été rejeté, le BAMO a devisé le concours d'architecture avec les coûts suivants :

• BAMO	CHF	106'200.-
• Planche de prix	CHF	108'000.-
• Jury	CHF	24'200.-
• Indemnité spécialiste	CHF	8'600.-
• Amiante, CVS, génie civil	CHF	9'800.-
• Divers et imprévus, 10%	CHF	<u>19'000.-</u>
<b>Total TTC</b>	CHF	<u>275'800.-</u>

La Municipalité a jugé ce coût trop onéreux par rapport à la plus-value qu'il apporte à la réalisation du projet. Le bâtiment étant répertorié en note 2 des Monuments historiques, la marge de manœuvre est nettement restreinte et les travaux consisteront en une réorganisation des locaux intérieurs, qui ne nécessite pas de concours. Au vu du coût du concours d'architecture, la Municipalité a décidé de stopper les démarches.

Suite à ce refus, le BAMO a proposé à la Municipalité une mise en concours de la sélection d'architectes. Il propose un système de sélection à deux enveloppes : une première enveloppe avec les références du bureau et une deuxième enveloppe avec le tarif pour les prestations d'étude et de suivi de chantier pour la rénovation de l'auberge. Cela permettra de préparer le préavis pour le crédit d'étude.

Les tenanciers actuels ont résilié leur bail pour le 31 octobre 2025. L'auberge sera fermée au mois de novembre de la même année. Afin de la rendre à nouveau opérationnelle au plus vite, la Municipalité souhaite réaliser l'étude en 2025 et les travaux en 2026.

#### Annexes :

- Synthèse du coût du concours d'architecture
- Budget concours
- Rapport Monuments et sites

### **3. Coûts**

La présente demande de crédit comprend la phase de sélection d'architecte, qui consiste à en chiffrer le coût pour la sélection d'un architecte afin de réaliser la rénovation de l'auberge communale. Les frais d'honoraires des spécialistes en expertises tel que : CVS, génie civil et autres bureaux spécialisés seront intégrés au préavis d'étude.

#### Frais et honoraires

• Honoraires du BAMO pour pilotage et gestion des procédures	CHF	20'500.-
• Frais d'impression	CHF	1'000.-
• Frais de publication	CHF	1'000.-
• Provision pour imprévus 10%	CHF	<u>2'000.-</u>
Total coûts TTC	CHF	<u>24'500.-</u>

Le montant total à prendre en compte pour la demande du crédit d'étude préliminaire est de **CHF 24'500.-**.

## 4. Financement

La Municipalité prévoit le financement de cet investissement de la manière suivante :

- 4.1 Financement de ces travaux par la trésorerie courante ou selon la nécessité par une nouvelle ligne de crédit auprès d'un établissement financier ;

Ce crédit concerne un bâtiment du patrimoine financier et de ce fait, aucun amortissement n'est planifié pour cet objet.

## 5. Planning

Déroulement du projet :

➤ Préavis de sélection d'architectes	9 décembre 2024
➤ Sélection d'un architecte	avril 2025
➤ Appel d'offre	juin 2025
➤ Choix des mandataires et budget	août 2025
➤ Préavis municipal pour un crédit de réalisation	octobre 2025
➤ Début des travaux	janvier 2026
➤ Fin des travaux	décembre 2026
➤ Réouverture	janvier 2027
➤ Aménagements extérieurs	avril 2027
➤ Inauguration	mai 2027

## 6. Lien avec le PECC

### 6.1 Vision

Nous sommes une commune ambitieuse et modèle prenant ses responsabilités. Nous agissons et motivons nos citoyennes et citoyens afin d'atteindre un monde durable et contribuer à l'objectif de neutralité carbone.

### 6.2 Projets PECC concernés

- Fiche 1 Commission de la durabilité, énergie et climat
- Fiche 2 Participation et engagement de la population
- Fiche 3 Consommation responsable sobre en carbone et utilisation durable des ressources
- Fiche 4 Rénovation et constructions durables
- Fiche 5 Exemplarité de la commune dans la conception et l'exploitation de ses bâtiments et encouragement des propriétaires privés
- Fiche 6 Planification de l'approvisionnement en énergie du territoire communal
- Fiche 7 Encouragement à la mobilité douce et durable notamment pour les piétons et les vélos
- Fiche 8 Renforcement de la biodiversité
- Fiche 9 Identification et lutte contre les espèces exotiques et envahissantes
- Fiche 10 Soutien à la solidarité et au bien-être de la population ainsi qu'à la protection de la santé face aux atteintes de la canicule

## 7. Conclusion

Fort des éléments ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

- Vu le préavis 39/2024 de la Municipalité du 4 novembre 2024,
- ouï les rapports des Commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

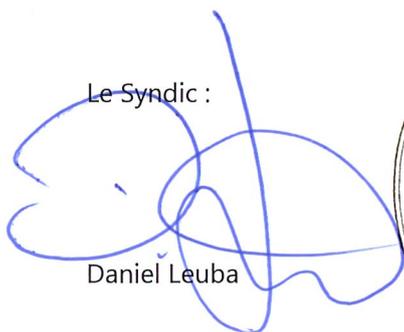
#### DECIDE :

1. d'autoriser la Municipalité à débiter la phase de sélection de l'architecte;
2. de lui accorder dans ce but un crédit de CHF 24'500.- (vingt-quatre mille cinq cents francs) ;
3. de financer cet investissement par la trésorerie courante ou selon la nécessité par une nouvelle ligne de crédit auprès d'un établissement financier.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 4 novembre 2024.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



Daniel Leuba



La Secrétaire :



Catherine Reinhard

Délégué municipal : M. Lionel Panchaud

## AUBERGE COMMUNALE POLIEZ-LE-GRAND - FRAIS CONCOURS ARCHITECTURE

### Selection BAMO

		%
Adjudication BAMO	2 154.00 CHF	
Frais de recours BAMO	7 000.00 CHF	
<b>Total sélection BAMO :</b>	<b>9 154.00 CHF</b>	<b>9 154.00 CHF 3</b>

### BAMO

Prestation BAMO	97 110.00 CHF	
Prestation dans concours	- 55 182.00 CHF	
<b>Total BAMO :</b>	<b>41 928.00 CHF</b>	<b>41 928.00 CHF 15</b>

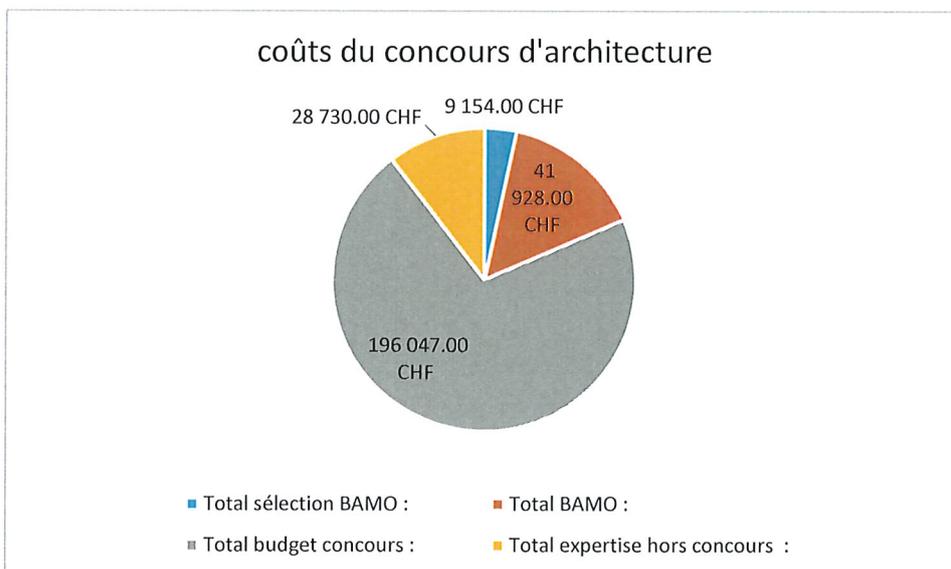
### Concours d'architecture

a) planche de prix	108 000.00 CHF	
b) jury	24 217.00 CHF	
c) organisation concours	55 182.00 CHF	
d) indemnité spécialiste	8 648.00 CHF	
<b>Total budget concours :</b>	<b>196 047.00 CHF</b>	<b>196 047.00 CHF 71</b>

### Expertise hors concours

Amiante, CVS, geni civil, etc.	9 730.00 CHF	
Divers et imprévus, 10%	19 000.00 CHF	
<b>Total expertise hors concours :</b>	<b>28 730.00 CHF</b>	<b>28 730.00 CHF 10</b>

**TOTAL FRAIS DU CONCOURS D'ARCHITECTURE 275 859.00 CHF 100**



REF OC18

Commune de Montilliez

**Organisation concours d'architecture en procédure sélective  
 Auberge communale de Poliez-le-Grand**

VER-01 BUDGET ESTIMATIF CONCOURS

26.1.2024

Sources des informations:

Séances avec M. Panchaud

Plans du bâtiment

Coût ouvrage estimé (F-Partenaires): CFC 1 à 9 chf 3'500'000 ;

				Montants HT	Montants TTC
a.	<b>Somme globale des prix<sup>1</sup></b>	1		99'000.00	<b>108'000.00</b>
b.	<b>Indemnités du jury<sup>2</sup></b>			22'400.00	<b>24'217.00</b>
	4 architectes (professionnels indépendants)				
	séance préparatoire 1/2 jour	4	mbres	800	3'460.00
	sélection 1 jour	4	"	1600	6'919.00
	Jugement J1	4	"	1600	6'919.00
	Jugement J2	4	"	1600	6'919.00
c.	<b>Organisation du concours<sup>3</sup></b>				<b>55'182.40</b>
	honoraires organisation technique			49'400.00	53'401.40
	frais divers			1'000.00	1'081.00
	impression rapport du jury				700.00
d.	<b>Indemnités spécialiste-conseils<sup>4</sup></b>				<b>8'648.00</b>
	expert protection incendie	4	projet	1000	4'324.00
	expert physique du bâtiment	4	projet	1000	4'324.00
<b>montant total budget concours ttc</b>				8.1%	<b>196'000.00</b>
e.	<b>Expertises hors concours<sup>4</sup></b>				<b>9'730.00</b>
	réserve pour expertise CVS	1	gl	2500	2'703.00
	réserve pour expertise génie civil	1	gl	2500	2'703.00
	expertise amiante	1	gl	4000	4'324.00
f.	<b>Réserve pour divers</b>				<b>19'000.00</b>
	réserve pour divers	1	10%	19000	19'000.00
<b>montant total phase préliminaire ttc</b>				8.1%	<b>224'500.00</b>

**Remarque**

Ce budget estimatif est basé sur les hypothèses suivantes :

- <sup>1</sup> SG prix selon SIA R142: degré complexité n=1.1, rénov r=1.1 ;
- nombre de participants sélectionnés :env. 10 ;
- dossier de projet échelle 1:100 ;
- <sup>2</sup> jury composé de 9 membres, dont 4 membres non professionnels,
- 5 membres professionnels indépendants, yc suppléants ;
- <sup>3</sup> honoraires pour orqanisation selon offre decroux+piccolo ;
- <sup>4</sup> honoraires experts estimatifs. Des offres devront être demandées ;

# AUBERGE COMMUNALE DE POLIEZ-LE-GRAND



## Notes historiques et remarques

### *Avertissement*

*La note ci-dessous a été établie sur la base d'un dépouillement ciblé des archives communales en janvier 2024 (AC Poliez-le-Grand JA et JC). Les comptes communaux et les PV de Municipalité, qui pourraient éventuellement renseigner sur des travaux intervenus au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et durant la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, n'ont pas été dépouillés pour cette recherche. D'autre part, l'intérieur n'a pas été visité.*

### **Bref historique**

Profitant de la nouvelle liberté de commerce, la commune de Poliez-le-Grand construit en 1810 un bâtiment servant à la fois de maison de commune et d'auberge à pied, connue dans un premier temps surtout comme une pinte (débit de vin). Le logis à cheval, qui suppose l'existence d'une écurie, est attesté en 1857.

Les plans sont très probablement dressés par le maître maçon de Villars-Tiercelin Pierre David Viret<sup>1</sup> qui est chargé des travaux de maçonnerie et qui est payé, ainsi que le maître charpentier Louis Vincent<sup>2</sup>, pour marquer l'emplacement du bâtiment. Ce sont les maçons Pierre et Louis Panchaud et Frédéric Mayor qui s'occupent des canalisations, des galandages et de la maçonnerie du fourneau.

Comme c'est l'usage, seuls les travaux qui exigent une expertise particulière sont conduits pas des artisans. Les communiens se chargent des transports de matériaux et d'une partie du chantier de construction en creusant la cave et les fondations.

En 1921, sous la conduite de Adrien van Dorsser<sup>3</sup>, le rez-de-chaussée est légèrement transformé avec la création d'un local pour le téléphone public et ses peintures rafraîchies. En 1962, la création de nouveaux WC et d'une salle de bain au rez-de-chaussée est réalisée par l'architecte Paul Nicod. Entre 1975 et 1984, l'auberge est complètement rénovée avec l'installation du chauffage à mazout, le changement des fenêtres et l'isolation des combles, la réfection des façades et de l'intérieur.

### **Matériaux du bâtiment de 1810**

Les pierres de maçonnerie achetées à Bottens proviennent des ruines de l'ancien château féodal des seigneurs de Bottens, incendié lors des guerres de Bourgogne et jamais reconstruit. La molasse est extraite de carrières situées sur le sol communal, en Montfort près du Talent, en Combe de Pont et Courtaz au sud du territoire en direction de Bottens. Le sable est prélevé sur les rives du Talent. La chaux vient de Bavois, de Vuarrens et de Lignerolles. Une partie du bois est coupée sur place (chênes de la Recruaz et de Montilliez, sapins de Cergnaz), l'autre est achetée à l'extérieur de la commune. Comme Poliez-le-Grand manque d'usines fonctionnant à l'énergie hydraulique (moulin, scie), le bois de construction est scié à Naz. Les tuiles et les carrons (pavés en terre cuite) sont fabriqués par les tuileries Brochon et Gavillet de Naz<sup>4</sup>.

### **Situation**

Le bâtiment, isolé, est implanté à un carrefour, sur une parcelle triangulaire à l'entrée du village, où une girouette était plantée jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est entouré de tous côtés par des rues. Les deux façades les plus soignées, soit la façade d'entrée (orientation nord-est) et celle du sud-est donnent respectivement sur la route Poliez-Pittet-Echallens et sur la route Bottens-Moudon. La façade sud-ouest ouvre sur un espace triangulaire, dont le centre est occupé par un arbre (platane ?), aménagé en terrasse gravillonnée depuis 2014. La place au nord-ouest a probablement longtemps été occupée par des dépendances (latrines, remise). Depuis 1975 on y trouve le poids public qui y a été déplacé.

---

<sup>1</sup> Responsable de la transformation de l'église de Sugnens et de son nouveau portail en 1791 et de la construction de l'église de Villars-Tiercelin en 1793-1795, avec Pierre François Viret.

<sup>2</sup> Il fait partie d'une dynastie de maître-charpentier de Poliez-le-Grand.

<sup>3</sup> Van Dorsser est l'auteur, avec Charles Bonjour, du collège de Poliez-le-Grand, construit en 1909-1910.

<sup>4</sup> Les tuileries de Naz ont une réputation d'excellence : elles ont notamment fourni la couverture de la cathédrale et du château Saint-Maire depuis la fin du Moyen Age au moins et jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

## Toiture

La charpente est réalisée par le maître charpentier Louis Vincent, qui s'occupe également de la couverture en tuiles et de la terpine. La toiture à demi-croupe et coyaux ne semble pas avoir été modifiée. Une centaine de tuiles a été changée en 1983, mais le reste des tuiles provient probablement encore de la tuilerie de Naz. La terpine de tuiles au sud-ouest a été remplacée par une nouvelle en éternit en 1975. Signalons que la maison, qui n'a pas un passé seigneurial, n'a jamais été surmontée d'épis de faitage

## Façades

Le soubassement en pierres dures appareillées semble postérieur à 1810, la maçonnerie en pierres (provenant de l'ancien château de Bottens), recouverte de chaux en 1810 est actuellement couverte d'un crépi ciment, peint en 1984 ; les encadrements des fenêtres et de la porte ainsi que les chaînes d'angle et leur chapiteau sont en molasse de Poliez-le-Grand (réparation et remplacement ponctuels de la molasse et filet blanc en 1984).

Les façades sont très régulièrement percées de fenêtres (4 au sud-ouest, 6 au nord-ouest, 5 au nord-est, 14 au sud-est) en anse de panier, au linteau délardé, une forme très en vogue à partir du dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le nombre de percements a vraisemblablement été moindre à l'origine : des dépendances étaient accolées à la façade nord-ouest et les combles étaient éclairés par de simples jours. Une porte-fenêtre a été créée en 1976.

Le chambranle de la porte est soigné avec des piédroits et un linteau moulurés et une clef à volutes ornée d'un médaillon à huit lobes enserrant un motif végétal.

## Enseigne

L'enseigne a probablement été posée après 1810 (elle ne figure pas dans les comptes), mais avant 1857 lorsque l'auberge est mentionnée comme celle de l'Ecusson vaudois. La potence en fer forgé est ancienne, l'enseigne également mais le lettrage a été refait en 1984.

## Menuiseries

Des contrevents sont signalés dès 1810. L'âge des volets actuels, plus récents, n'a pas pu être établi. Les menuiseries des fenêtres ont été changées en 1980-1981 et remplacées par des fenêtres en sapin, double vitrage. La porte d'entrée a aussi été changée entre 1975 et 1984.

## Distribution

Faute de plans, nous ne connaissons pas précisément la distribution de l'auberge en 1810.

L'édifice comporte un niveau de caves, ce qui est rare dans la région, et qui permettait d'entreposer des tonneaux. Il a fallu creuser des « coulisses » pour garantir le drainage. Un escalier à double volée permet d'accéder au rez-de-chaussée surélevé, qui est distribué par un couloir, probablement plus profond à l'origine. La salle à boire et l'ancienne salle de Municipalité occupent les emplacements les mieux exposés et éclairés, la chambre et la cuisine (qui ont peut-être été interverties) sont au nord. Le premier étage probablement

## AUBERGE COMMUNALE DE POLIEZ-LE-GRAND

réservé au logement comporte une grande pièce au sud-ouest qui a servi de salle à manger à l'auberge au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

Actuellement le rez-de-chaussée comprend, avec le couloir et le vestibule (refait en 1962, en 1983, en 1996) et la cage d'escalier (transformée en 1962), quatre pièces et des sanitaires. La salle à boire, appelée aussi café, a été transformée en 1975 (carrelage) et en 1983-1984 (isolation du plafond, pose de lames de bois, portes). Nouvelles installation et peinture en 2001, comptoir en 2010.

La pièce au nord-ouest, peut-être l'ancienne cuisine, petite salle à manger en 1962 (?).

La chambre au sud-est, réservée pour la commune (Municipalité, assemblées), jusqu'en 1984, salle à manger de l'auberge ensuite, nouveau sol en 1987 ( ?), peinture en 2001.

La cuisine : réfection en 1975 (carrelage), raccordement au gaz en 1995, peinture en 2001

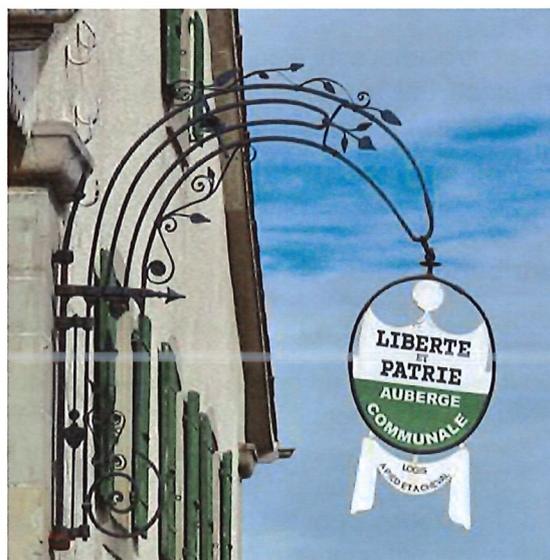
Les sanitaires ont été déplacés à l'intérieur (deux WC) avant 1921, transformés en 1962 pour deux WC et une salle de bain, modernisation en 2011.

Le premier étage comprend au moins quatre pièces, dont l'une sert de salle à manger pour le restaurant jusqu'en 1984. Il y a une partie logement avec deux chambres et bain (créé en 1979), peinture de l'ensemble en 2001.

Les combles ont été transformés en 1984 (remplacement de la porte et de l'escalier, démolition du plancher, dallage sur voûte, ventilation)

### Appréciation

Grâce à la qualité de son architecture (régularité des façades, tailles des molasse) qui atteste de la maîtrise d'un maître-maçon expérimenté, à une situation exceptionnelle, à un programme d'auberge rare dans une commune rurale à l'écart des grands axes, au maintien de la même affectation jusqu'à nos jours, l'auberge communale de Poliez-le-Grand a été placée sur la liste B de la Protection des Biens Culturels et à l'inventaire des objets non classés. La recherche d'archives montre, d'autre part, la provenance locale des matériaux de construction et permet de vérifier la portée des différentes interventions du XX<sup>e</sup> siècle, qui ont respecté une enveloppe extérieure remarquable.

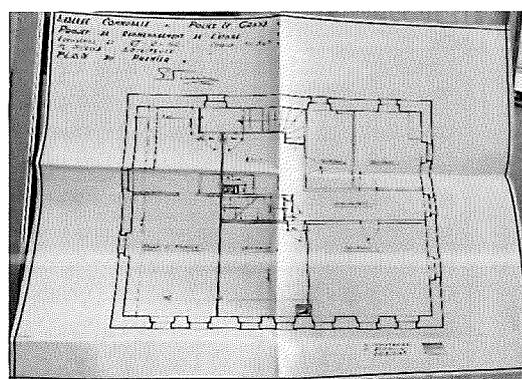
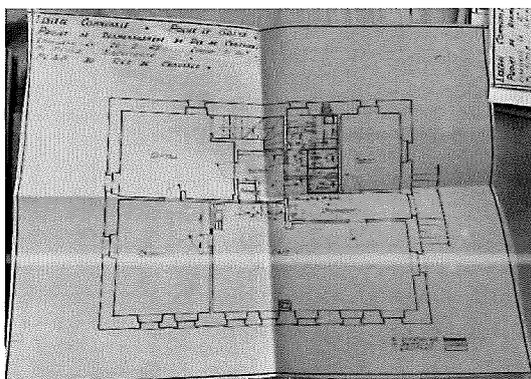


**Aperçu chronologique**

1723	sur premier plan cadastral terrain sans construction, présence d'une girouette
1810	construction d'un bâtiment communal sur les plans du maître maçon Pierre David Viret de Villars-Tiercelin en collaboration avec Louis Vincent maître charpentier de Poliez-le-Grand: pierres pour la maçonnerie provenant des ruines de l'ancien château de Bottens, molasse des carrières communales, tuiles et carrons de Naz
1826	adjonction d'une remise pour la pompe à feu
1837	propriété de la Commune. Maison d'habitation, grange, écurie, cave et remise ajoutée au Nord (en bois). Ce bâtiment solidement construit, maison assez mal distribué sert à un auberge à pieds. Bien achalandée comme vendage de vin et peu comme auberge vu la proximité d'Echallens. Conservation 6, âge 27 ans
1838	devis pour la construction au nord de l'auberge, d'une grange-écurie et remise
1857	indiquée comme auberge à pied et à cheval sous l'enseigne Ecusson vaudois avec jardin, grange écurie et remise. La chambre au sud-est du bâtiment est réservée à la commune, un local pour l'abattoir public est réservé dans la grange
1921	réparation sous la direction de l'architecte Adrien van Dorsser. Construction d'un galandage à la chambre du téléphone; peinture avec frise de la chambre du rez-de-chaussée. Inscription café et WC
1933	mentionné comme café communal. Contient 15 table, 25 tabourets et 22 bancs dont 7 viennent de l'église.
1962	création d'une salle de bain et de deux WC au rez-de-chaussée: démontage des installations existantes, piquage des fonds pour carrelage, fermeture partielle d'une fenêtre, 2 nouvelles portes; piquage des marches d'escalier menant à l'étage et rechapage en simili-granit égrisé, projet (réalisé?) de création d'un logement indépendant à l'étage
1964	réfection de la peinture de chambre commune, chambre et hall
1970	décès d'Ami Borgeaud tenancier de long terme, remplacé par H. Johner
1973	mise en location de l'auberge communale "Ecusson vaudois" pour le 1er mai 1974. Le bâtiment comprend une salle à boire de 35 places et une salle à manger de 35 places (nouvelle tenancière en 1974, Mme Bobba)
1974	mise à l'inventaire des monuments historiques non classés pour l'extérieur
1975	réfection de la cuisine (pose de carreaux cube émaillés japonais de Gétaz) et de la salle à boire (pose carreaux klinker), démontage de la terpine en tuile remplacement par une autre en eternit de couleur brune; installation du poids public à proximité
1976	création d'une porte fenêtre sur la façade sud

AUBERGE COMMUNALE DE POLIEZ-LE-GRAND

1979	installation du chauffage avec citerne à mazout de 8400 litres, boiler chaudière; création d'une salle de bain à l'étage
1980	remplacement de 11 fenêtres par des fenêtres en sapin à double vitrage
1981	remplacement de 15 anciennes fenêtres par des fenêtres en sapin à double vitrage
1983	réfection du restaurant, du corridor et de l'entrée, démontage des plafonds existants, pose d'une isolation, de lambourdes et lames de sapin dans le restaurant, peinture, pose de novillon, portes va et vient pour le corridor et accordéon pour la salle à manger
1984	réfection des façades (peinture à base de solvant sur crépi), piquage des tailles et rhabillage à la colle adhésive); pose de pavé en grès; réfection de l'enseigne, support en fer forgé pour les bacs à fleurs; transformation du galetas (démolition du plancher pose de dallage sur voûte, ventilation, nouvel escalier en sapin et nouvelle porte), déplacement de la salle à manger de l'étage au rez-de-chaussée
1987	démolition d'un plancher en bois (pièce de 22m <sup>2</sup> ), pose d'un dallage en béton et d'un carrelage
1995	raccordement au gaz des cuisinières
1996	peinture de la cuisine et du hall; mise à l'inventaire des monuments historiques non classés sur l'ensemble et sur l'enseigne et mise sur la liste B des biens culturels
2001	travaux pour un appartement au 1er étage, murage de la porte donnant sur la salle à manger, remplacement de fenêtres, d'une porte palière, peinture hall, salle de bain et chambres, démolition d'une cheminée; carrelage des WC hommes, carrelage et réparation dans la cuisine, installation d'une nouvelle cuisine ;
2006	peinture volume au sol de 78 m <sup>2</sup>
2010	changement de comptoir, aménagement d'un local pour les fumeurs
2011	peinture du corridor, du café, de la salle à manger du rez, des WC dames et nouveaux WC, de la buanderie, de la cuisine, de la montée d'escalier, du hall du premier et de l'économat
2014	aménagement d'une terrasse de restaurant en gravier avec arborisation



AC Poliez-le-Grand, JA, projets de transformation, Paul Nicod, 1962

AUBERGE COMMUNALE DE POLIEZ-LE-GRAND

Mentions d'archives

J	M	A	mention d'archives	fonds	cote
		1810	<p>"Compte de Batiment de Commune pour l'année 1810"                      [cahier très complet qui détaille les rentrées (mises de bois: surtout chênes, foyards, "plantés", buchilles, plus rarement cerisiers, pommiers sauvages) et les sorties]. Total 1196/4/2 .5                      Livrances: total 4434/0/0.5                      ce sont les comuniers qui font les transports et une partie des travaux                      ils creusent la cave et les fondations, fusent la chaux (les fustes viennent de Lignerolles, des Esserts, de Bavois, de Vuarrens), font "la caisse", ferment les "creux", vident l'eau des creux de chaux, "pour aider aux maîtres pour remonter la légrefasse [?cuve]", amènent le fourneau                      c'est le syndic qui achète les ferrements, va chercher l'argent chez Porta                      Les tuiles et les carrons (des milliers) viennent de Naz                      les tisons et les lattes sont sciés à la scie de Naz                      les pierres (des chars) sont acheminées "dès Bottens" [le syndic va vers Mme Longchamp pour les pierres]                      la molasse (centaines de pieds et plaques) est acheminée dès "Mont Fort" et Combe de Pont                      le sable vient du Talent                      les forons de Cergnaz                      les chênes de la Recruaz et de Montilliez                      il y a une voiture pour amener le lavoir, corniche et chape                      paiement à Louis Vincent pour avoir été deux fois à Saint Cierges, pour avoir fait deux caisses de maçon et fourni les clous, pour avoir fait la montée d'escalier, pour avoir fait la terpine de tuiles, pour avoir recouvert le toit, pour avoir été à Echallens acheté des clous et des pointes</p> <p>En fin de cahier les livrances du boursier:                      - livré à Pierre David Viret maître maçon à compte 800/-/                      - livré à Louis Vincent charpentier à compte 432/-/-; pour la façon d'un "ban pr les seilles" 1/5/-; pour la façon d'un buffet 5/-/                      - livré aux maîtres charpentier et maçons pour la journée quand ils ont marqué la place pour le bâtiment                      - à Pierre et Louis Panchaud pour avoir fait la coulisse 48/8/-                      - au menuisier pour 16 fenêtres 176/-/-                      planches, feuilles et lattes                      - au syndic de St Cierge pour 29 pieds de planches à 6 batz le pied 17/4/-; au même pour 7 feuilles 3/1/-                      - à Simon Olivier pour 131 pieds de planches à 7 batz le pied 91/7/-                      - au meunier de Naz pour 100 pieds de planches à 6 1/2 le pied 65/-/-; pour avoir scié deux tisons 1/1/-; pour 38 douzaines de lattes à dix batz la douzaine 38/-/-; pour 46 pieds de planches à 7 batz le pied et 2 douzaines de lattes et pour sciure 38/9/-                      - à Philippe Freymond pour 115 pied de planches à 7 batz le pied 80/5/-                      - à Pierre David Pahud pour 81 pied de planches à 7 batz le pied et 12 pieds à 6 batz 63/0/-                      - à Frédéric Olivier pour 100 pied de feuilles à 5 1/2 le pied 55/-/-                      chaux                      - à Jean Coeytaux pour des arrhes de 4 fustes de chaux 4/5/-; pour une fuste de chaux 3/2/-                      - à Buffat de Vuarrens pour 4 fustes de chaux à 11 francs 6 batz la fuste 46/4/-                      - à Crouza de Bavois pour deux fustes de chaux 18/-/-                      - pour 4 fustes de la Russille 28/8/-                      - livré à Louis Panchaud pour avoir refait les bosses de chaux 1/-/-</p>	AC Poliez-le-Grand	JA

**AUBERGE COMMUNALE DE POLIEZ-LE-GRAND**

			<p>clous, cordes, serrures, fers - livrés au ferblantier Antoine Mayor d'Echallens pour 41 cordes 5/5/-; pour 100 clous de planches et des cordes 5/5/-; pour 18 aunes de rubans 9/5/-; pour des clous 46/5/-; pour 1600 clous 6/1/5; pour 1500 clous et une livre de colle 8/4/-; pour 200 clous -1/6; , pour trois feuilles de fer blanc et une barre de fer et 400 clous à redoubler 3/6/7,5; pour souder les feuilles -4-; pour une porte de fourneau et une barre de fer 3/2/7; pour 2 serrures 2 perches de fiches et 100 clous 5/5/-- livré pour 18 cordes et 100 clous à la Fauchon d'Aubonney 3/6/- - livré à Francillon de Lausanne pour la fermente de porte et 5 serrures 21/-/- livré à Colin Panchaud pour la fermente de 7 contrevents et 4 portes 81/- livré au maréchal Louis Menetrey pour deux liens à une "sivière" -5/-; pour 4 barres pour la cave pesant 22 livres 8/8/-; pour deux grèpes de la cheminées pesant 2 livres -8/-; pour 6 clous à creneau -6/-; pour 6 grèpes pour les escaliers de la cave de 3 livres 1/2/-; pour une dite [grèpe?] pour les escaliers de 17 livres 5/1/-; pour 4 crosses pour les escaliers pesant 2 livres -8/-; pour la fermente de 2 fourneaux 4/-/-; pour 4 crochets pour la cheminée -2/-; pour garnir une porte de fourneau 1/2/-; pour 10 crosses pour la terpine 1/-/-; pour un ressort du crochet et deux crampons de serrure 1/-/-; pour ferrer les portes et contrevents 91/-/-, pour un gros marteau 71/- divers - livré à Louis Mermoud pour avoir fait une "sivière" raccommoder une autre 4/5/-; pour une brouette 81/- - livré pour une pèle ronde 1/6/-- livré pour deux seillons -7/- pierrelivré à Louis fils de Georges Vincent pour des pierres 101/-- livré à Jean Mermoud pour les arrhes de pierres 1/-/- livré à Pierre Panchaud carrier pour 406 pieds de molasse et une plate 25/6/5- livré à Louis Panchaud carrier pour 3605 pieds de molasse des Mont Fort à 1/2 batz et 1/2 cruz le pied 225/3/-; de molasse de la Courtaz à 1 cruz 1/4 le pied 91/-/-; pour 1756 pied de la Courtaz à 1 cruz 1/2 le pied 65/8/5 ; pour 4 chars de mottes et 10 plattes 8/6/-; pour la molasse 5/8/5; - livré pour arrhes à Louis Panchaud et Frédéric Mayor pour faire les galandages et le fourneau -6/-; 38/-/- mobilier et vin - livré au potier pour les pots et demi pots pesant 55 livres à 12 batz la livre 66/3/-- livré à George Gerbex tonnelier à compte 92/-/-; pour solde 23/9/-- livré au président Gottofrey pour 281 pots de vin à 3 batz et demi le pot 92/9/-tuiles et carrons- livré à Daniel Brochon tuilier pour 2200 carrons 35/2/-- livré à Jaunin de Fey pour 1580 tuiles et 250 carrons 24/3/- ; - livré aux enfants qui ont levé la tuile 12/7/-- à Philippe Gavillet pour 22900 tuiles et carrons 370/4/-</p>		
		<b>1837</b>	<p>propriété de la Commune. Maison d'habitation, grange, écurie, cave et remise ajoutée au Nord (en bois). Ce bâtiment solidement construit, maison assez mal distribué sert à un auberge à pieds. Bien achalandée comme vendage de vin et peu comme auberge vu la proximité d'Echallens. Conservation 6, âge 27 ans</p>	ACV	GEB 99
	2	<b>1838</b>	<p>"Devis estimatif de la construction d'un bâtiment se composant d'une écurie, d'une grange et d'une remise pour la commune de Poliez-le-Grand situé au nord de l'auberge d'après les plans dressés à ce sujet" devis pour maçonnerie et taille: 626,16 francs charpente et menuiserie: 976,82 francs pas de signature</p>	AC Poliez-le-Grand	JA
20	4	<b>1857</b>	<p>Conditions pour la mise à ferme de l'Auberge de la commune sous l'enseigne de l'Ecusson vaudois avec ses dépendances  a) du bâtiment de commune avec son droit de logis à pied et à cheval avec un petit jardin au midi du bâtiment  b) du bâtiment servant de grange, écurie et remise avec un petit jardin au midi du bâtiment  c) un petit bâtiment pour étable à porcs et latrines  d) environ 400 perches de terrain en pré et champ situés derrière ville (...)  Il sera pris un inventaire de tous les vases et autres meubles qui seront remis, les portes, fenêtres et contrevents, caronnage, les crèches et rateliers de l'écurie  la danse est interdite dans l'auberge, on ne peut pas loger et battre dans la grange d'autres denrées que celles appartenant au tenancier  la coulisse en tuyaux servant à vider l'eau des caves est à la charge de l'adjudicataire  la municipalité se réserve la chambre au sud est du bâtiment pour l'usage de ses séances et celle de la commune  la municipalité se réserve de plus un local de son choix pour l'abattoir public dans le bâtiment des granges  l'adjudication se fait pour une durée de 6 ans  c'est Gustave Mermoud fils du notaire Mermoud qui remporte l'adjudication, mais comme il est mineur c'est son père et Samuel</p>	AC Poliez-le-Grand	JA

**AUBERGE COMMUNALE DE POLIEZ-LE-GRAND**

			Mermoud municipal à Poliez-le-Grand qui sont cautions solidaires Le 19 juin 1858 Gustave Mermoud obtient de sous-louer l'auberge à Louis Panchaud fils d'Abram		
21	5	1921	lettre de l'architecte Adrien Van Dorsser, diplômé du gouvernement français, de Lausanne à la municipalité de Poliez-le-Grand total provisoire des travaux: 26665,80 francs - le compte de l'auberge est de 1924,90 francs (avec galandage de la chambre du téléphone) - le compte du collecteur de 22265,80 francs - le compte des travaux en régie pour poids public, écurie, maison de commune, collecteur, etc de 2533,00 francs	AC Poliez-le-Grand	JA
18	7	1921	facture de l'architecte Adrien Van Dorsser, diplômé du gouvernement français, de Lausanne pour la construction d'un collecteur et les réparations à la maison de commune 1360 francs	AC Poliez-le-Grand	JA
7	11	1921	facture de Aloïs Devantay, Lausanne, gypserie peinture pour la commune de Poliez-le-Grand - chambre du rez-de-chaussée : travaux supplémentaires, raclage et blanchiment des trois autres parties, murs plus frises et champs marchandise: peinture à la colle teintée et plâtre - vestibule: piquage général du mur droite et glaçage à neuf - local du téléphone: blanchiment plafond et murs et rhabillage - entrée cuisine: raclage plafond et murs, rhabillage et blanchiment, lavage des boiseries et peinture marchandises: badigeon et plâtre, peinture, pinceau éponge et potasse - porte entrée et encadrement. lessivage et deux couches - inscription café et WC - lavage et trois couches des 8 petites tables et de la grande table total 607 francs	AC Poliez-le-Grand	JA
31	3	1933	cahier Inventaire du café communal le 31 mars 1933 15 tables 25 tabourets dont 15 neufs 22 bancs dont 7 de l'église dans la cuisine: 1 bouteiller, 2 fourneaux, 1 égouttoir dans l'antichambre: 1 armoire à 2 portes, 1 pupitre cave: 4 vases de 1115, 1108, 582 et 508 litres; une caisse; une seille à fromages  dans le même cahier: inventaire le 30 septembre 1940 au café: 9 tables et 6 bancs, 27 tabourets dont 15 neufs à la salle commune: 6 bancs d'église, 3 autres bancs et une table à la chambre à coucher: 1 fourneau et 1 à la salle d'en-bas à la cuisine: 2 tables, 3 tablars, 1 bouteiller, 2 tabourets à la cave: 1 seille à fromages, 4 vases de 1115 litres, 1108, 582 et 506 repris de Mermoud William: le buffet à cigares et cigarettes, le compteur du téléphone	AC Poliez-le-Grand	JC
13	3	1962	Paul Nicod, architecte devis général de réfection de l'auberge communale pour 13363,50 francs maçonnerie: [création de salles d'eau] démolition parpaing, piquage des fonds pour recevoir un carrelage fermeture d'une fenêtre existante piquage des marches d'escalier d'accès au premier étage, rechapage en simili-granit égrisé appareillage: démontage des installations existantes, fournitures de nouvelles installations carrelage en grès porphyre menuiserie: deux nouvelles portes et une fenêtre gypserie peinture électricité	AC Poliez-le-Grand	JC
11	4	1962	Paul Nicod, architecte lettre accompagnant les plans pour la création de nouveaux WC et d'une salle de bain au rez-de-chaussée	AC Poliez-le-Grand	JC
17	2	1964	devis de Jean Nerini pour peinture pour 1850,05 francs réfection de la chambre commune, chambre et hall peinture des murs plafond et poutres et fourniture de papier peint	AC Poliez-le-Grand	JC

**AUBERGE COMMUNALE DE POLIEZ-LE-GRAND**

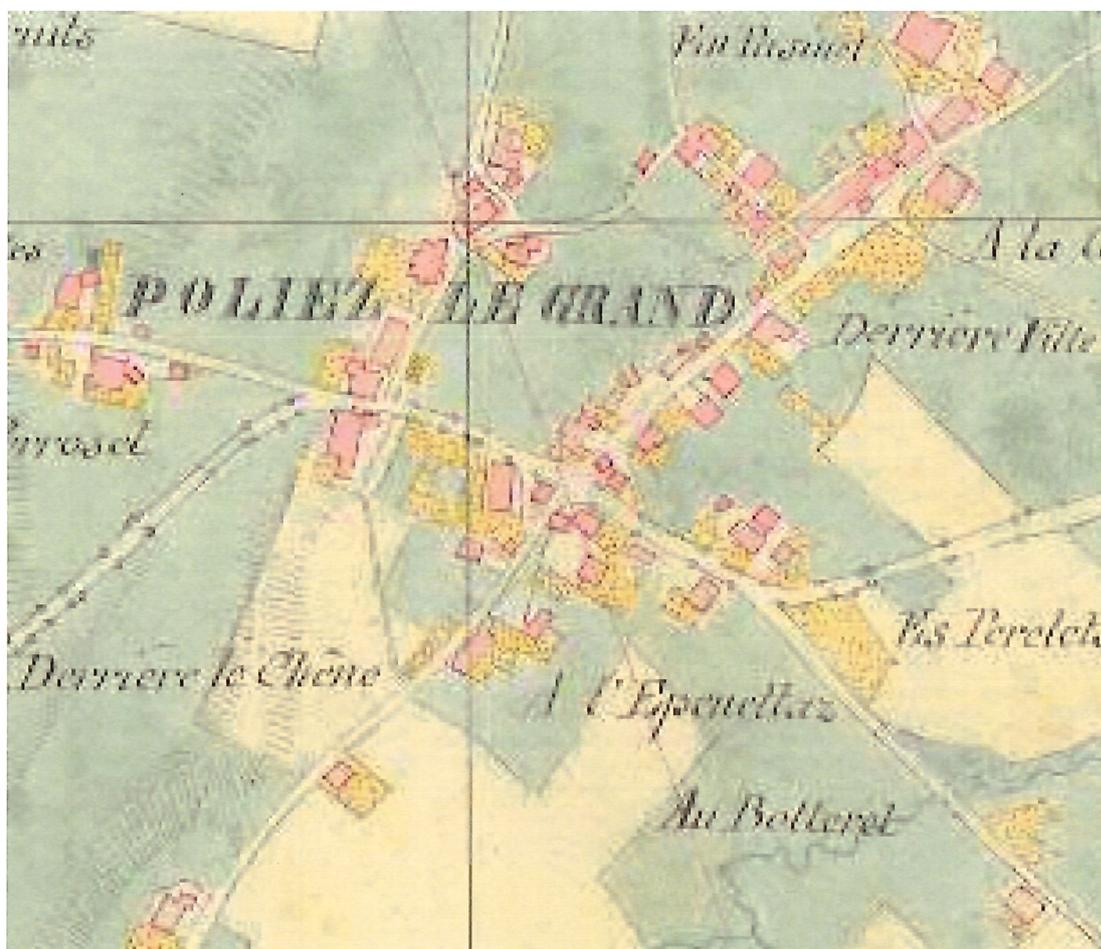
		<b>1964</b>	note sans date mais probablement 1964 Freymond Roger: 5720 Nerini Jean: 1850 Duvoisin André: 555 Menetrey Paul 2 portes: 400 Moser 1040 et 157 Total 9722	AC Poliez-le-Grand	JC
23	11	<b>1973</b>	mise en location de l'auberge communale "Ecusson vaudois" pour le 1er mai 1974. Le bâtiment comprend une salle à boire de 35 places et une salle à manger de 35 places		
15	5	<b>1975</b>	facture de S. Martin installations sanitaires à Lausanne pour 6700 francs démontage de la terpine en tuiles revêtement en eternit double couleur brune démontage ancien lambris et pose nouveau lambris garniture en cuivre	AC Poliez-le-Grand	JA
15	5	<b>1975</b>	facture de Victor Laurent entreprise de bâtiment et de travaux publics pour 7393,70 francs réfection des fonds de la cuisine et salle à boire sur sol de la cuisine pose de carreaux cubes émaillés japonais Gétaz salle à boire: démolition du fond et pose de carreaux klinker	AC Poliez-le-Grand	JA
25	6	<b>1975</b>	facture de Giuzzetti et PiuZZi pour 7933 francs création d'une porte fenêtre sur façade sud construction poids public (radier fondation rustique)	AC Poliez-le-Grand	JA
26	11	<b>1976</b>	permis de créer une porte fenêtre	AC Poliez-le-Grand	JC
19	2	<b>1979</b>	facture de S. Martin installations sanitaires, Lausanne pour 28000 francs installation d'une salle de bain à l'étage installation pour machine à laver au rez raccordement du boiler chauffage fourniture d'une chaudière, radiateurs, tuyeur, brûleur, citerne de 8400 litres	AC Poliez-le-Grand	JA
26	2	<b>1979</b>	facture de de Giuzzetti et PiuZZi entreprise de maçonnerie pour création d'une salle de bain, démolition sur dalle, démolition pour passage cheminée	AC Poliez-le-Grand	JA
11	9	<b>1980</b>	facture de Roger Crottaz de Sugnens menuisier pour 5668 francs dépose de 11 anciennes fenêtres fourniture de fenêtre en sapin double vitrage	AC Poliez-le-Grand	JA
10	7	<b>1981</b>	facture de Roger Crottaz de Sugnens menuisier pour 7413 francs dépose de 15 anciennes fenêtres fourniture de fenêtre en sapin double vitrage	AC Poliez-le-Grand	JA
27	7	<b>1983</b>	facture de P.-A Andrey gypserie et peinture pour 3626,15 francs entrée corridor, cage d'escalier démontage complet du plafond de l'entrée et du corridor existant	AC Poliez-le-Grand	JA
29	7	<b>1983</b>	facture de P.-A Andrey gypserie et peinture pour 10841 francs {reprend d'anciennes factures} pose de novillon total, fenêtre, restaurant, partie bois, novillon	AC Poliez-le-Grand	JA
9	8	<b>1983</b>	facture de [prénom pas lu] Martin à Cheseaux installation sanitaire pour 618 francs changement de 100 tuiles par des tuiles plates vieilles (100 en réserve au galeas) et pose d'un couvercle de cheminée	AC Poliez-le-Grand	JA
9	8	<b>1983</b>	facture de P.-A Andrey gypserie et peinture pour 3626,15 francs réfection du restaurant démontage complet du plafond existant évacuation des gravats, pose de lambourdes	AC Poliez-le-Grand	JA
9	8	<b>1983</b>	facture de P.-A. Andrey gypserie et peinture pour 5177,30 francs réfection du restaurant pose de lames et couvre-joint et isolation	AC Poliez-le-Grand	JA
2	12	<b>1983</b>	facture de Thomas Guizzetti maçonnerie à Poliez-le-Grand pour 3455 rhabillage des façade autour des tailles après le tailleur de pierres	AC Poliez-le-Grand	JA
7	5	<b>1984</b>	facture de Louis Nerini [? pas lu le nom] peinture à Echallens réfection des façade de l'auberge peinture à base de solvant sur crépi piquage des tailles et rhabillage à la colle adhésive filet blanc sur taille	AC Poliez-le-Grand	JA
26	7	<b>1984</b>	facture de Roger Crottaz, menuisier Sugnens de 3900 francs démontage de l'ancien escalier et évacuation fourniture et pose d'un escalier en sapin avec 9 marches droites et 4	AC Poliez-le-Grand	JA

**AUBERGE COMMUNALE DE POLIEZ-LE-GRAND**

			tournante et une balustrade nouvelle porte du galetas		
26	7	1984	facture de Panchaud construction métallique à Poliez-le-Grand pour 1866 francs façon d'un crochet de suspension en fer de 20 mm pour l'enseigne remise en état de l'enseigne comprenant le soudage de la tôle centrale et du châssis sur la partie inférieure plaque avec manchon pour écriteau du poids public supports en fer forgé pour les bacs à fleurs	AC Poliez-le-Grand	JA
10	8	1984	facture de Thomas Giuzzetti maçonnerie pour 4064 francs démolition du plancher, évacuation, pose de dallage sur voûte garnissage entre les poutres, pose de ventilation, rhabillage galetas	AC Poliez-le-Grand	JA
19	9	1984	courrier de l'ECA concernant l'aménagement d'une nouvelle salle à manger en remplacement de celle située à l'étage	AC Poliez-le-Grand	JC
19	12	1984	facture de Roger Crottaz menuisier à Sugnens pour 4595 francs pour démontage de l'ancien plafond et évacuation pose d'une isolation en pavatex et vitroflex et de lames de sapin fourniture et pose d'une boiserie avec corniche sur le pourtour porte va et vient pour le corridor d'entrée et accordéon pour la salle à manger	AC Poliez-le-Grand	JA
31	12	1984	facture de Zuber au Mont-sur-Lausanne de 928 francs pour sablage et inscription d'une enseigne rustique double face en vert et or texte: liberté et patrie en noir auberge communale en blanc, logis à pied et à cheval en noir	AC Poliez-le-Grand	JA
31	7	1987	facture de Thomas Giuzzetti, entreprise de maçonnerie pour 4585 francs pour démolition d'un plancher en bois (22 m2) et pose d'un dallage en béton et d'un carrelage	AC Poliez-le-Grand	JA
31	7	1987	facture de Thomas Giuzzetti, entreprise de maçonnerie pour 8122 francs - auberge communale: enlèvement de bordures en granit, fourniture et pose de pavé en grès dur sur lit de sable (également église: réfection d'un vieux mur)	AC Poliez-le-Grand	JA
16	2	1995	facture de Joseph [nom de famille pas lisible sur la photo] installations sanitaires pour 1636,75 francs pour pose d'une conduite de gaz et raccordement de deux cuisinières	AC Poliez-le-Grand	JA
25	6	1996	facture de André Nerini, peinture à Echallens pour 1500 francs réfection de la cuisine et du hall	AC Poliez-le-Grand	JA
10	9	2001	plan pour l'implantation d'une cuisine par C.E.H. SA à Vevey	AC Poliez-le-Grand	JC
22	10	2001	facture de Giuzzetti à Poliez-le-Grand pour 1544 francs démolition de la cheminée et crépissage canal existant	AC Poliez-le-Grand	JA
22	10	2001	facture de Blaser entreprise générale à Poliez-le-Grand de 3540,50 francs travaux de maçonnerie concernant la cuisine et les WC	AC Poliez-le-Grand	JA
31	10	2001	facture de Yvan Hostettler à Vuarrens, menuiserie pour 5780 francs - dépose des fenêtres existantes et évacuation - fenêtres en sapin à laisser naturel remplacement d'une porte palière et de seuils	AC Poliez-le-Grand	JA
31	10	2001	facture de André Nerini peinture à Echallens appartement du premier étage soit hall d'entrée et dégagement, salle de bain, chambres [manque la photo de la deuxième page]	AC Poliez-le-Grand	JA
9	11	2001	facture de Bertrand Clot de Bottens pour 21799,05 francs peinture de - salle à manger du rez - café - corridor de l'entrée - salle des séances - WC dames et nouveaux WC - hall rez - buanderie - cuisine - montée d'escalier - hall avant galetas - économat	AC Poliez-le-Grand	JA

AUBERGE COMMUNALE DE POLIEZ-LE-GRAND

9	11	2001	facture de Albert Tzaut, carrelage à Bottens pour 7270 francs - murage de la porte donnant sur la salle à manger carrelage et réparation dans la cuisine carrelage des WC hommes	AC Poliez-le-Grand	JA
		2006	facture de Bertrand Clot de Bottens pour 9259,20 francs peinture pour un volume au sol de 78 m2	AC Poliez-le-Grand	JA
17	6	2010	dossier comprenant une sélection de facture d'entretien de l'auberge communale récapitulation des travaux: changement de comptoir: 26800 francs, avec travaux techniques 7000 francs aménagement du local pour les fumeurs, ventilation, réfection et tubage de la cheminée total 45000 francs	AC Poliez-le-Grand	JA
25	3	2014	dossier d'enquête publique pour l'aménagement d'une terrasse de restaurant en gravier, création d'un passage amovible et arborisation	AC Poliez-le-Grand	JC



ACV Gc 1099/1, Carte de Poliez-le-Grand, 1849